

Table des matières

Mala	adies respiratoires chroniques (hors mucoviscidose)	2
Autr	res affections de longue durée (dont 31 et 32)	6
	Autres affections de longue durée non retrouvées ou non ventilées	10
	Autres affections de longue durée pour insuffisances médullaires et autres cytopénies chroniques	14
	Autres affections de longue durée pour hémoglobinopathies, hémolyses chroniques constitutionnelles acquises sévères	
	Autres affections de longue durée pour néphropathie chronique grave et syndrome néphrotique prim (hors irct)	
	Autres affections de longue durée pour affections psychiatriques (anomalies chromosomiques)	26
	Autres affections de longue durée pour scoliose structurale évolutive	30
	Autres affections de longue durée pour tuberculose active, lèpre	34
	Autres affections de longue durée pour tumeurs à évolution imprévisible ou inconnue	38
	Autres affections de longue durée pour polypathologie (32)	42
Séjo	ours en hospitalisation complète pour prise en charge de la covid-19	46
	Séjours en hospitalisation complète pour la covid-19, avec prise en charge en soins critiques au cours	du
	séjour	50
Obé	sité	54
Trisc	omie 21	58



Maladies respiratoires chroniques (hors mucoviscidose)

Au régime agricole en 2021

Caractéristiques de la population concernée

Nombre de consommants du régime agricole concernés : 176 886

• Evolution moyenne annuelle de 2017 à 2021 : - 2,6 %

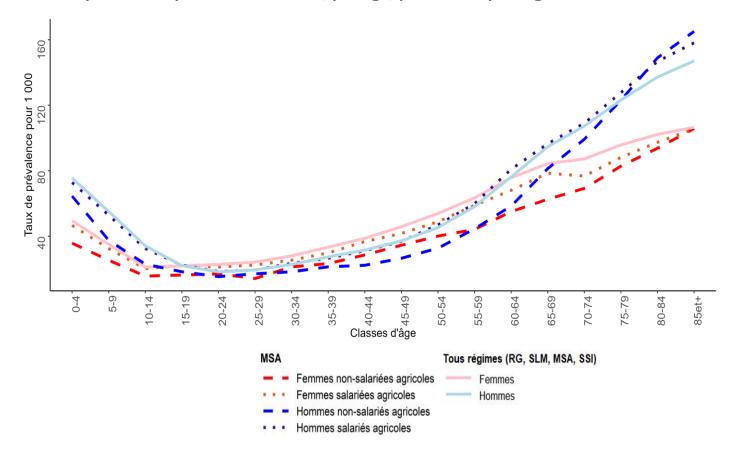
• Taux de prévalence : 60,3 ‰

Âge moyen : 63,9 ans – Âge médian : 70 ans

Répartition hommes/femmes : 56,7 % / 43,3 %

Nombre de nouveaux cas en 2021 : 44 648

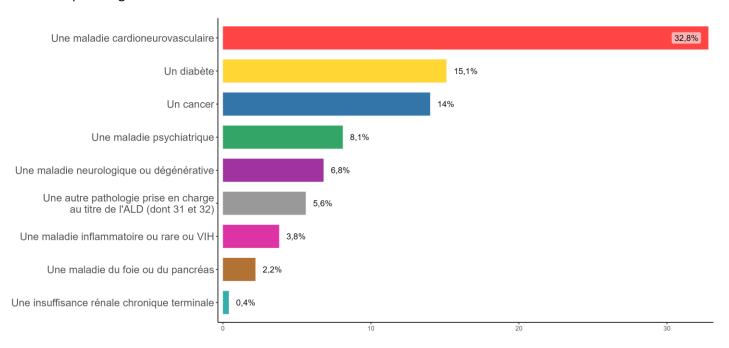
Taux de prévalence pour 1 000 en 2021, par âge, par sexe et par régime





Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

55,1 % des assurés pris en charge pour *Maladies respiratoires chroniques (hors mucoviscidose)*, sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source: SNDS

Indices comparatifs et coût

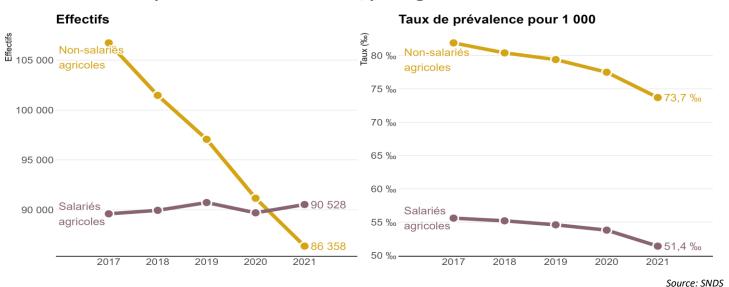
Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif*	Significativité
Non-salariés	86 358	91,3	***
Salariés	90 528	97,8	***

Consommants du régime agricole		
Nombre de consommants Coût au régime agricole		
176 886	211 491 072€	

^{*}L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.

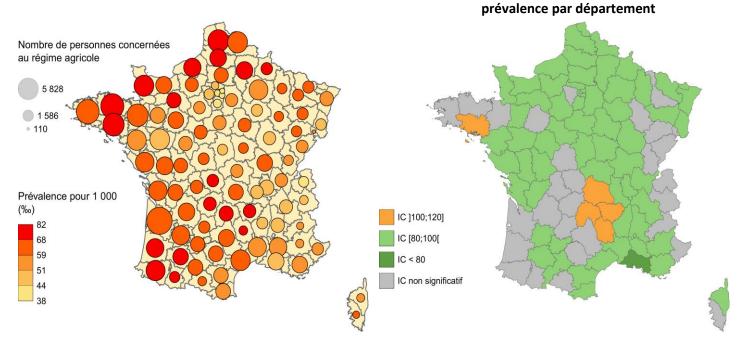


Effectifs et taux de prévalence de 2017 à 2021, par régime



Répartition géographique

Prévalence brute par département Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de



Source: SNDS



Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes version G10 (développée par la CNAM).
- Champ: Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie: Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- Algorithme de définition Maladies respiratoires chroniques (hors mucoviscidose) (top ABPCOIr ind):

Personnes ayant une ALD (Affection de Longue Durée) au cours de l'année n, avec codes CIM-10 de maladies chroniques des voies respiratoires inférieures, insuffisance respiratoire, et autres troubles respiratoires et/ou personnes hospitalisées pour ces mêmes motifs au cours des années n à n-4 (diagnostic principal (DP) ou diagnostic relié (DR)), et/ou personnes hospitalisées pour ces mêmes motifs au cours de l'année n (DP ou DR d'un des RUM (Résumé d'Unité Médicale) ou diagnostic associé (DA)), et/ou personnes ayant reçu au moins trois délivrances (à différentes dates) au cours de l'année n de médicaments spécifiques. Les personnes ayant une mucoviscidose sont exclues de ce groupe

L'ensemble des algorithmes sont à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie

Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommants observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommants attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommants en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.



Autres affections de longue durée (dont 31 et 32)

Au régime agricole en 2021

Caractéristiques de la population concernée

Nombre de consommants du régime agricole concernés : 79 032

Evolution moyenne annuelle de 2017 à 2021 : - 3,3 %

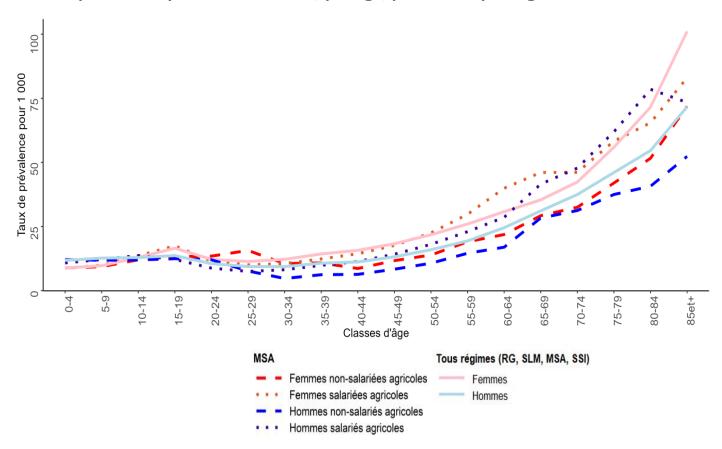
Taux de prévalence : 26,9 ‰

• Âge moyen: 66,8 ans – Âge médian: 72 ans

• Répartition hommes/femmes: 45,7 % / 54,3 %

Nombre de nouveaux cas en 2021 : 12 214

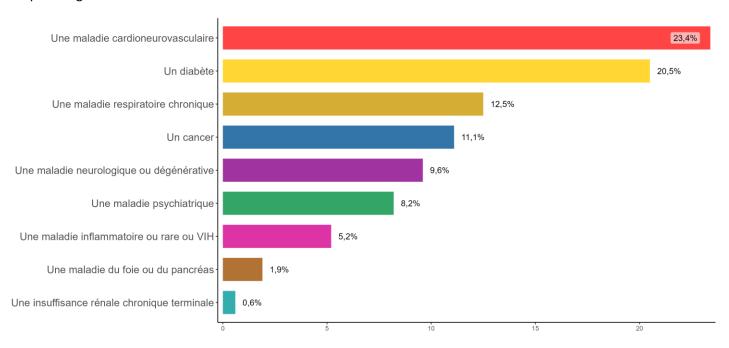
Taux de prévalence pour 1 000 en 2021, par âge, par sexe et par régime





Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

62,1 % des assurés pris en charge pour *Autres affections de longue durée (dont 31 et 32)*, sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source: SNDS

Indices comparatifs et coût

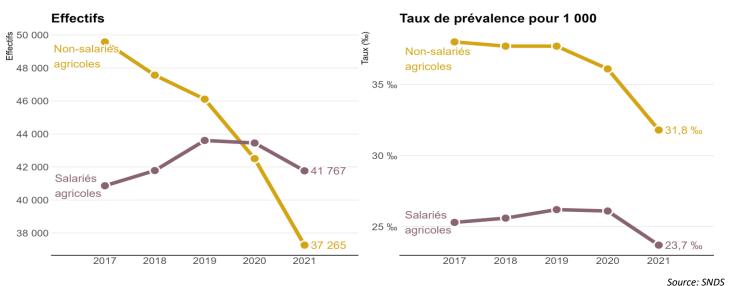
Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif*	Significativité
Non-salariés	37 265	74,4	***
Salariés	41 767	107,3	***

Consommants du régime agricole		
Nombre de consommants Coût au régime agricole		
79 032	202 684 043€	

^{*}L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.

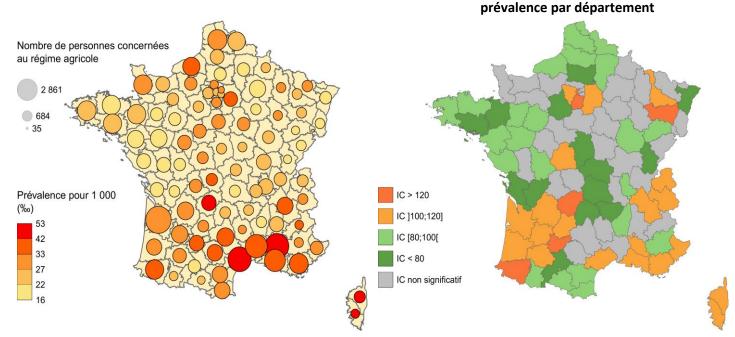


Effectifs et taux de prévalence de 2017 à 2021, par régime



Répartition géographique

Prévalence brute par département Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de



Source: SNDS



Méthodologie

- Source: SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes version G10 (développée par la CNAM).
- Champ: Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie: Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- Algorithme de définition Autres affections de longue durée (dont 31 et 32) (top_ALDAutr_ind) :

Personnes ayant une ALD (Affection de Longue Durée) pour une autre cause que celles associées aux 55 groupes précédents, au cours de l'année n. Toutefois, les personnes inclues dans un des groupes d'IRCT (Insuffisance Rénale Chronique Terminale) ont été exclues du groupe « Autres ALD » si cette autre ALD était en rapport avec un code CIM-10 allant de NOO à N99 (maladies de l'appareil génito-urinaire)

L'ensemble des algorithmes sont à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie

Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommants observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommants attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommants en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.



Autres affections de longue durée non retrouvées ou non ventilées

Au régime agricole en 2021

Caractéristiques de la population concernée

Nombre de consommants du régime agricole concernés : 31 310

Evolution moyenne annuelle de 2017 à 2021 : - 0,5 %

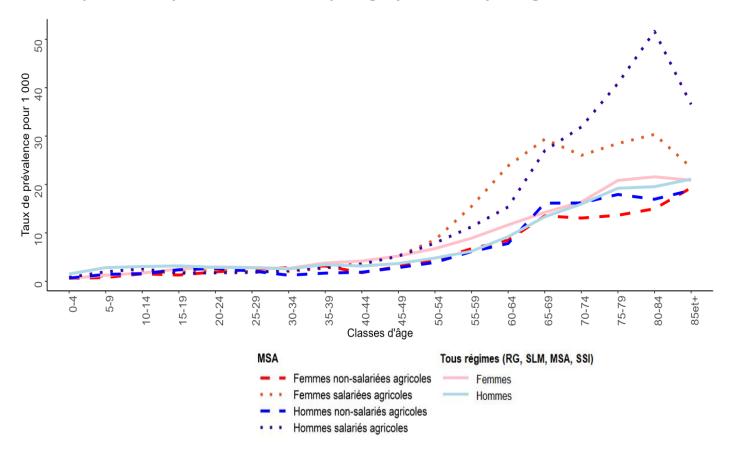
Taux de prévalence : 10,7 ‰

• Âge moyen : 69,9 ans – Âge médian : 72 ans

Répartition hommes/femmes : 52,5 % / 47,5 %

Nombre de nouveaux cas en 2021 : 5 136

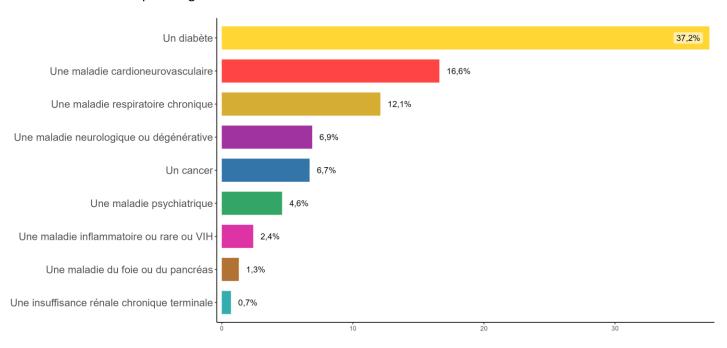
Taux de prévalence pour 1 000 en 2021, par âge, par sexe et par régime





Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

67,1 % des assurés pris en charge pour *Autres affections de longue durée non retrouvées ou non ventilées*, sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source: SNDS

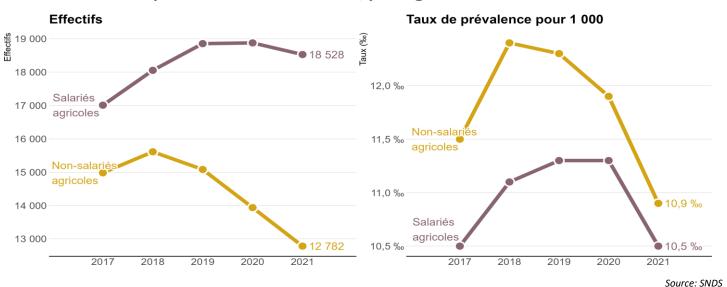
Indices comparatifs

Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif*	Significativité
Non-salariés	12 782	86,3	***
Salariés	18 528	154,1	***

^{*}L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.

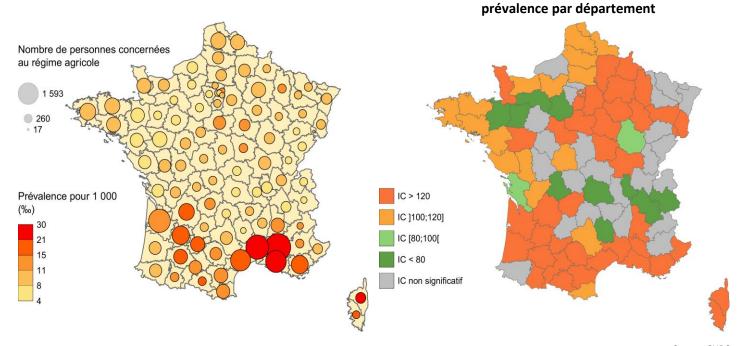


Effectifs et taux de prévalence de 2017 à 2021, par régime



Répartition géographique

Prévalence brute par département Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de



Source: SNDS



Méthodologie

- Source: SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes version G10 (développée par la CNAM).
- Champ: Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie: Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- Algorithme de définition Autres affections de longue durée non retrouvées ou non ventilées (sup_ALDAutr_0_ind)
 :

Personnes ayant une ALD (Affection de Longue Durée) d'origine non précisée

L'ensemble des algorithmes sont à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie

• Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommants observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommants attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommants en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.



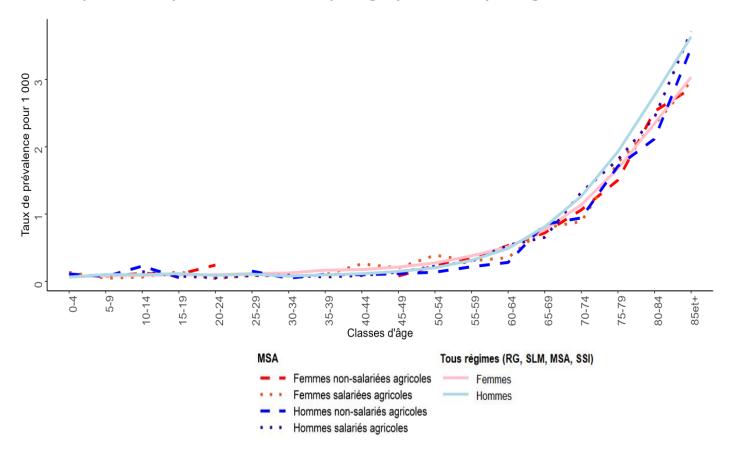
Autres affections de longue durée pour insuffisances médullaires et autres cytopénies chroniques

Au régime agricole en 2021

Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de consommants du régime agricole concernés : 2 231
- Evolution moyenne annuelle de 2017 à 2021 : 1,4 %
- Taux de prévalence : 0,8 ‰
- Âge moyen: 77,7 ans Âge médian: 82 ans
- Répartition hommes/femmes : 46,3 % / 53,7 %
- Nombre de nouveaux cas en 2021 : 335

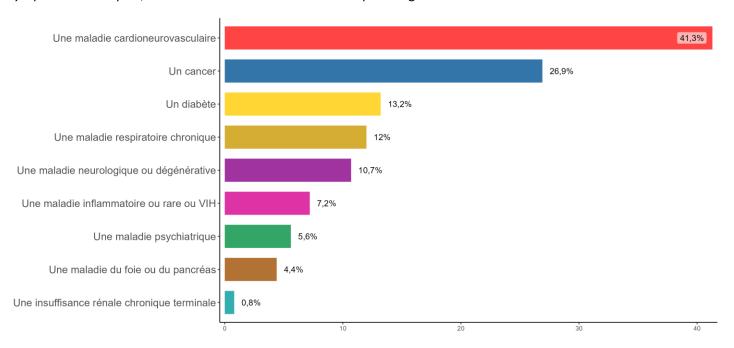
Taux de prévalence pour 1 000 en 2021, par âge, par sexe et par régime





Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

73,6 % des assurés pris en charge pour *Autres affections de longue durée pour insuffisances médullaires et autres cytopénies chroniques*, sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source: SNDS

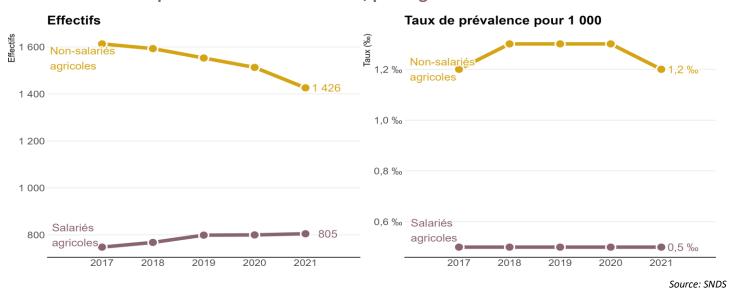
Indices comparatifs

Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif*	Significativité
Non-salariés	1 426	92,1	***
Salariés	805	95,1	Non significatif

^{*}L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.

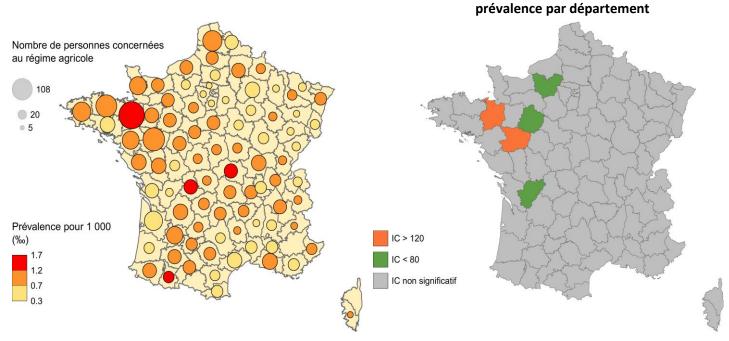


Effectifs et taux de prévalence de 2017 à 2021, par régime



Répartition géographique

Prévalence brute par département Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de



Source: SNDS



Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes version G10 (développée par la CNAM).
- Champ: Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie: Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- Algorithme de définition Autres affections de longue durée pour insuffisances médullaires et autres cytopénies chroniques (sup_ALDAutr_2_ind) :

Personnes ayant une ALD (Affection de Longue Durée) pour insuffisances médullaires et autres cytopénies chroniques

L'ensemble des algorithmes sont à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie

• Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommants observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommants attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommants en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.



Autres affections de longue durée pour hémoglobinopathies, hémolyses chroniques constitutionnelles et acquises sévères

Au régime agricole en 2021

Caractéristiques de la population concernée

Nombre de consommants du régime agricole concernés : 388

Evolution moyenne annuelle de 2017 à 2021 : + 1,6 %

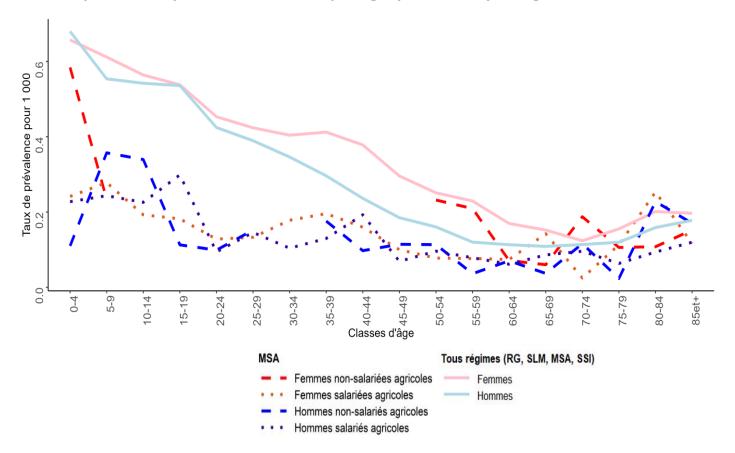
Taux de prévalence : 0,1 ‰

Âge moyen : 44,3 ans – Âge médian : 41 ans

Répartition hommes/femmes : 52,3 % / 47,7 %

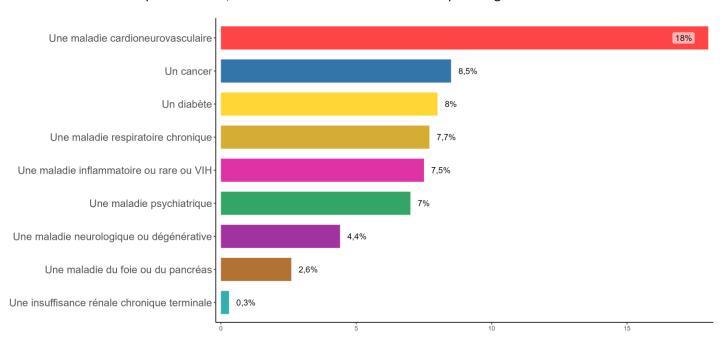
Nombre de nouveaux cas en 2021 : 52

Taux de prévalence pour 1 000 en 2021, par âge, par sexe et par régime



Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

46,6 % des assurés pris en charge pour *Autres affections de longue durée pour hémoglobinopathies, hémolyses chroniques constitutionnelles et acquises sévères*, sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source: SNDS

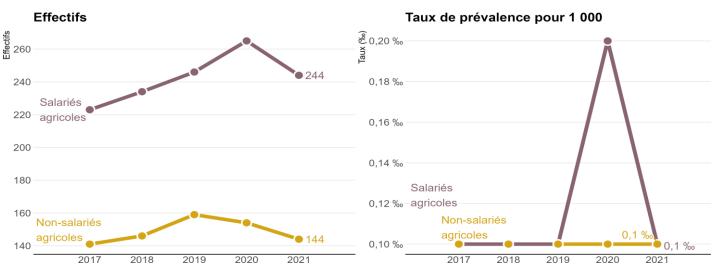
Indices comparatifs

Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif*	Significativité
Non-salariés	144	54,8	***
Salariés	244	43,1	***

^{*}L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.



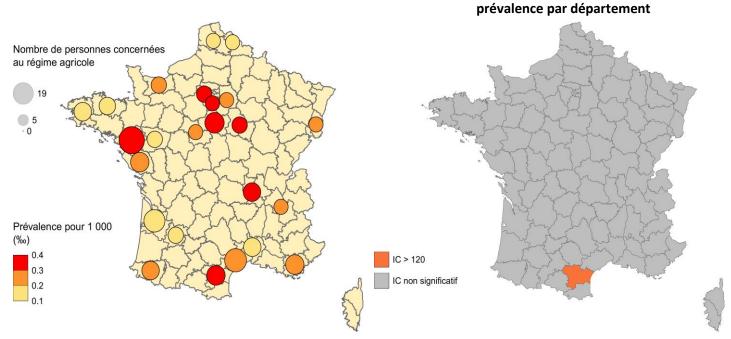
Effectifs et taux de prévalence de 2017 à 2021, par régime



Source: SNDS

Répartition géographique





Source: SNDS



Méthodologie

- Source: SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes version G10 (développée par la CNAM).
- Champ: Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie: Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- Algorithme de définition Autres affections de longue durée pour hémoglobinopathies, hémolyses chroniques constitutionnelles et acquises sévères (sup_ALDAutr_10_ind):

Personnes ayant une ALD (Affection de Longue Durée) pour hémoglobinopathies, hémolyses chroniques, constitutionnelles et acquises graves (dont la drépanocytose)

L'ensemble des algorithmes sont à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie

Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommants observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommants attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommants en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.



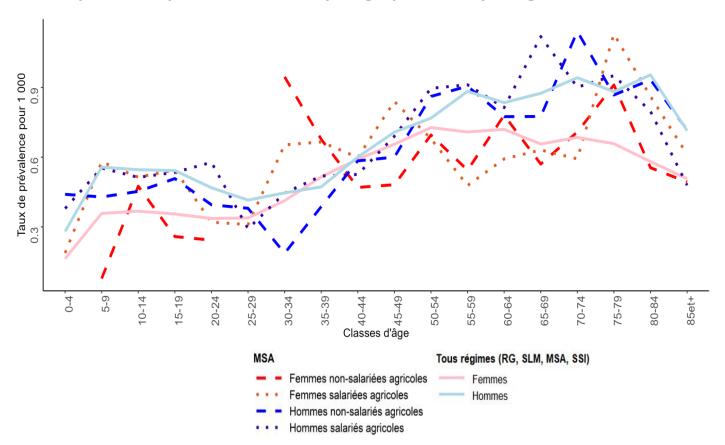
Autres affections de longue durée pour néphropathie chronique grave et syndrome néphrotique primitif (hors irct)

Au régime agricole en 2021

Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de consommants du régime agricole concernés : 1 867
- Evolution moyenne annuelle de 2017 à 2021 : + 2,9 %
- Taux de prévalence : 0,6 ‰
- Âge moyen: 54,8 ans Âge médian: 59 ans
- Répartition hommes/femmes : 59 % / 41 %
- Nombre de nouveaux cas en 2021 : 233

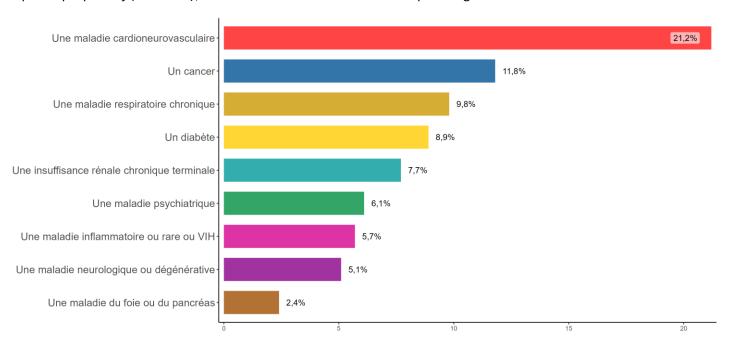
Taux de prévalence pour 1 000 en 2021, par âge, par sexe et par régime





Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

52,2 % des assurés pris en charge pour *Autres affections de longue durée pour néphropathie chronique grave et syndrome néphrotique primitif (hors IRCT)*, sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source: SNDS

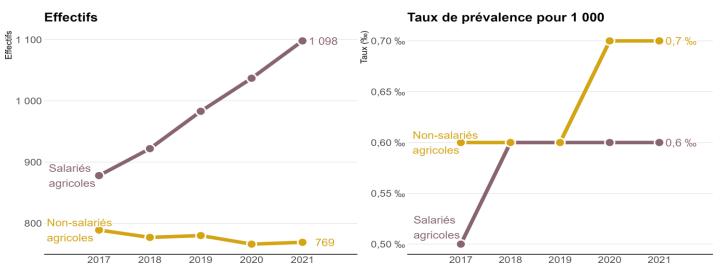
Indices comparatifs

Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif*	Significativité
Non-salariés	769	98,7	Non significatif
Salariés	1 098	106,0	*

^{*}L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.

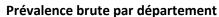


Effectifs et taux de prévalence de 2017 à 2021, par régime

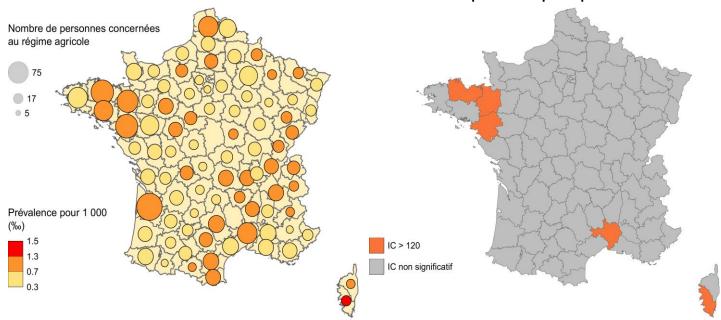


Source: SNDS

Répartition géographique



Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de prévalence par département



Source: SNDS



Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes version G10 (développée par la CNAM).
- Champ: Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie: Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- Algorithme de définition Autres affections de longue durée pour néphropathie chronique grave et syndrome néphrotique primitif (hors irct) (sup_ALDAutr_19_ind):

Personnes ayant une ALD (Affection de Longue Durée) pour néphropathie chronique grave et syndrome néphrotique primitif (sans dialyse chronique ni greffe)

L'ensemble des algorithmes sont à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie

Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommants observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommants attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommants en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.



Autres affections de longue durée pour affections psychiatriques (anomalies chromosomiques)

Au régime agricole en 2021

Caractéristiques de la population concernée

Nombre de consommants du régime agricole concernés : 1 079

Evolution moyenne annuelle de 2017 à 2021 : + 4,8 %

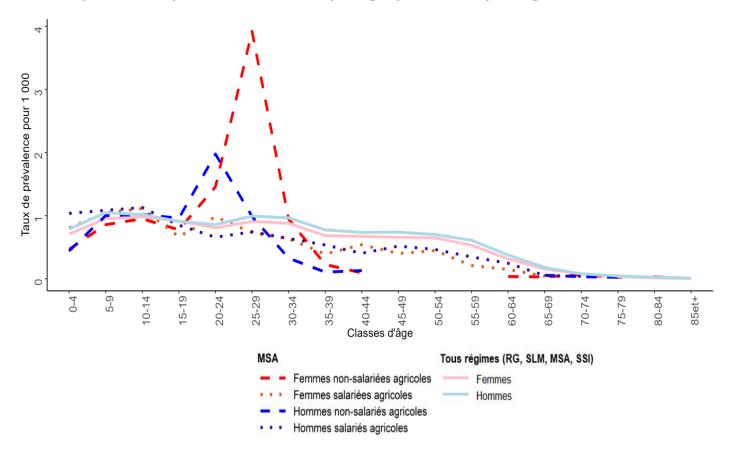
• Taux de prévalence : 0,4 ‰

Âge moyen : 25,8 ans – Âge médian : 23 ans

Répartition hommes/femmes : 56,3 % / 43,7 %

Nombre de nouveaux cas en 2021 : 165

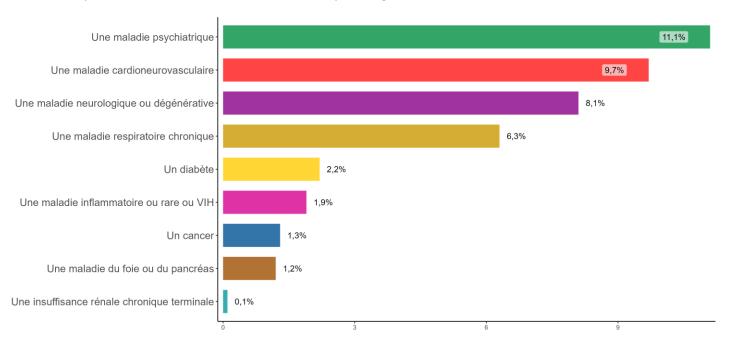
Taux de prévalence pour 1 000 en 2021, par âge, par sexe et par régime





Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

39,9 % des assurés pris en charge pour *Autres affections de longue durée pour affections psychiatriques* (anomalies chromosomiques), sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source: SNDS

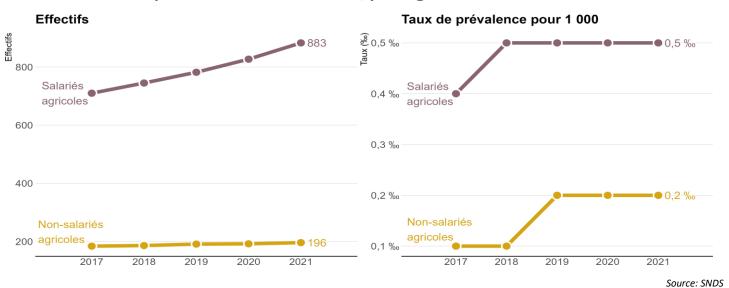
Indices comparatifs

Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif*	Significativité
Non-salariés	196	48,2	***
Salariés	883	79,3	***

^{*}L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.



Effectifs et taux de prévalence de 2017 à 2021, par régime



Répartition géographique

0.3

Prévalence pour 1 000 (%)

Source: SNDS

Indices comparatifs (IC): Dans les départements représentés en vert, il y a une sous-représentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en orange, il y a une surreprésentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en gris les différences ne sont pas significatives.

IC < 80

IC non significatif



Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes version G10 (développée par la CNAM).
- Champ: Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie: Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- Algorithme de définition Autres affections de longue durée pour affections psychiatriques (anomalies chromosomiques) (sup_ALDAutr_23_ind):

Personnes ayant une ALD (Affection de Longue Durée) pour anomalies chromosomiques, séquelles d'encéphalites virales (dont le syndrome de Down)

L'ensemble des algorithmes sont à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie

Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommants observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommants attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommants en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.



Autres affections de longue durée pour scoliose structurale évolutive

Au régime agricole en 2021

Caractéristiques de la population concernée

Nombre de consommants du régime agricole concernés : 2 093

Evolution moyenne annuelle de 2017 à 2021 : + 5,2 %

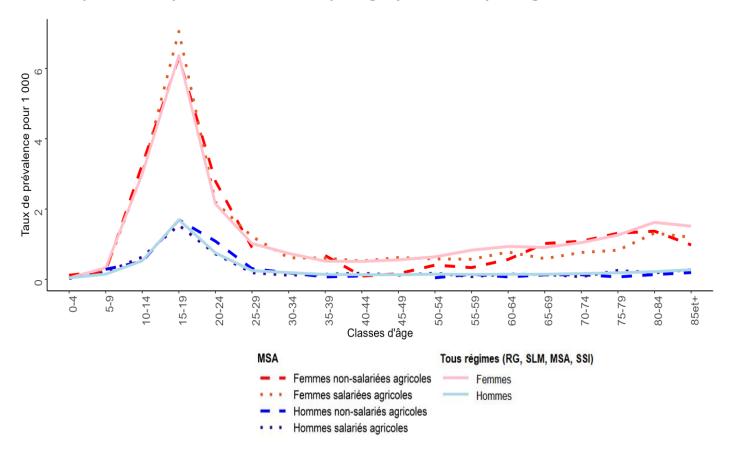
Taux de prévalence : 0,7 ‰

• Âge moyen : 41 ans – Âge médian : 24 ans

Répartition hommes/femmes : 20 % / 80 %

Nombre de nouveaux cas en 2021 : 395

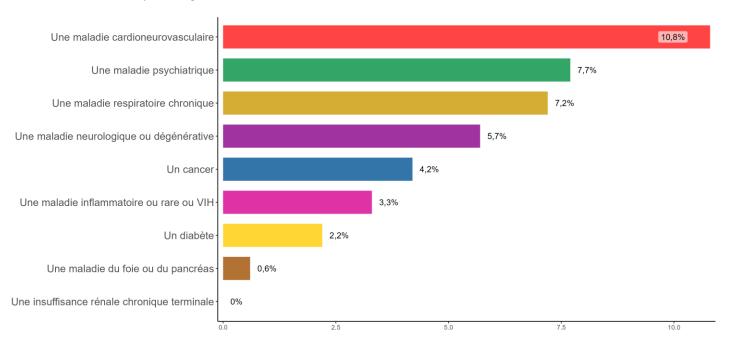
Taux de prévalence pour 1 000 en 2021, par âge, par sexe et par régime





Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

35,7 % des assurés pris en charge pour *Autres affections de longue durée pour scoliose structurale évolutive*, sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source: SNDS

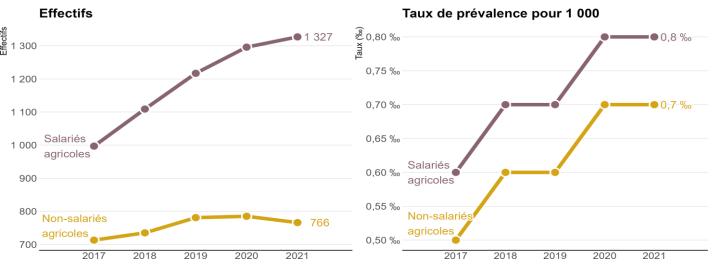
Indices comparatifs

Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif*	Significativité
Non-salariés	766	83,5	***
Salariés	1 327	97,2	Non significatif

^{*}L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.

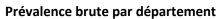


Effectifs et taux de prévalence de 2017 à 2021, par régime

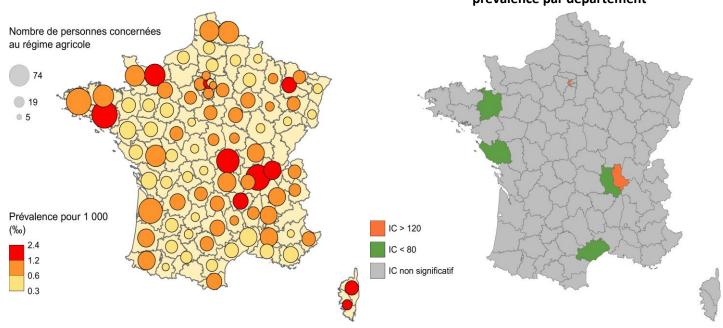


Source: SNDS

Répartition géographique



Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de prévalence par département



Source: SNDS



Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes version G10 (développée par la CNAM).
- Champ: Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie: Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- Algorithme de définition Autres affections de longue durée pour scoliose structurale évolutive (sup_ALDAutr_26_ind):

Personnes ayant une ALD (Affection de Longue Durée) pour scoliose structurelle évolutive

L'ensemble des algorithmes sont à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie

• Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommants observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommants attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommants en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.

Autres affections de longue durée pour tuberculose active, lèpre

Au régime agricole en 2021

Caractéristiques de la population concernée

Nombre de consommants du régime agricole concernés : 390

Evolution moyenne annuelle de 2017 à 2021 : - 5 %

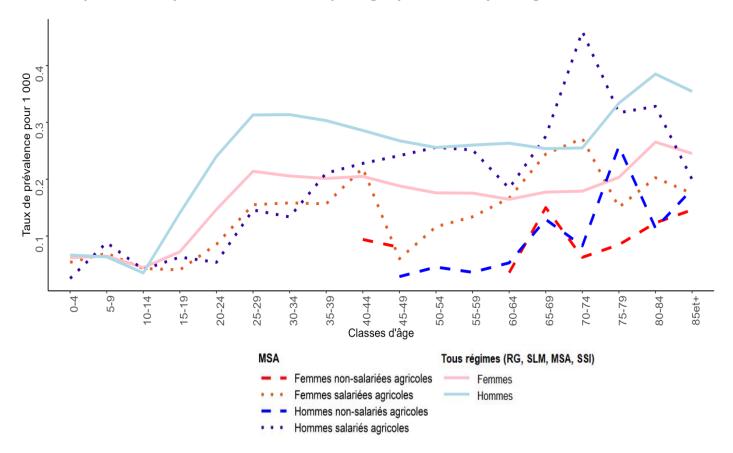
• Taux de prévalence : 0,1 ‰

Âge moyen : 58,6 ans – Âge médian : 63 ans

Répartition hommes/femmes : 59,7 % / 40,3 %

Nombre de nouveaux cas en 2021 : 106

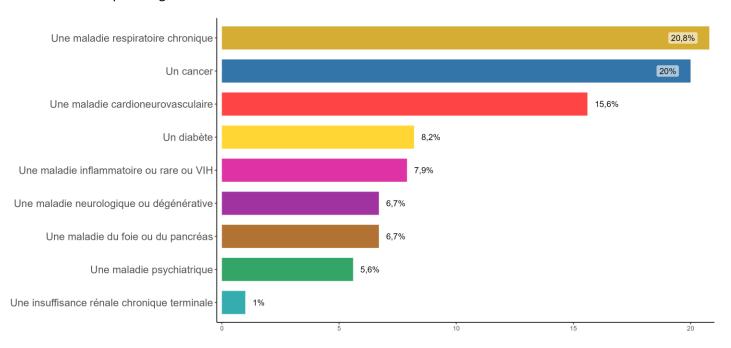
Taux de prévalence pour 1 000 en 2021, par âge, par sexe et par régime





Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

59,2 % des assurés pris en charge pour *Autres affections de longue durée pour tuberculose active, lèpre*, sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source: SNDS

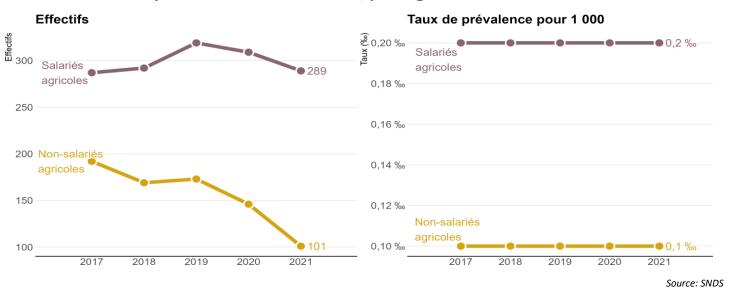
Indices comparatifs

Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif*	Significativité
Non-salariés	101	35,9	***
Salariés	289	80,0	***

^{*}L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.



Effectifs et taux de prévalence de 2017 à 2021, par régime



Répartition géographique

Prévalence brute par département Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de

Nombre de personnes concernées au régime agricole 17 Prévalence pour 1 000 (%) 0.2 0.2 0.1 IC > 120 IC non significatif

Source: SNDS



Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes version G10 (développée par la CNAM).
- Champ: Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie: Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- Algorithme de définition Autres affections de longue durée pour tuberculose active, lèpre (sup ALDAutr 29 ind):

Personnes ayant une ALD (Affection de Longue Durée) pour tuberculose active, lèpre

L'ensemble des algorithmes sont à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie



Autres affections de longue durée pour tumeurs à évolution imprévisible ou inconnue

Au régime agricole en 2021

Caractéristiques de la population concernée

Nombre de consommants du régime agricole concernés : 3 721

Evolution moyenne annuelle de 2017 à 2021 : - 8,8 %

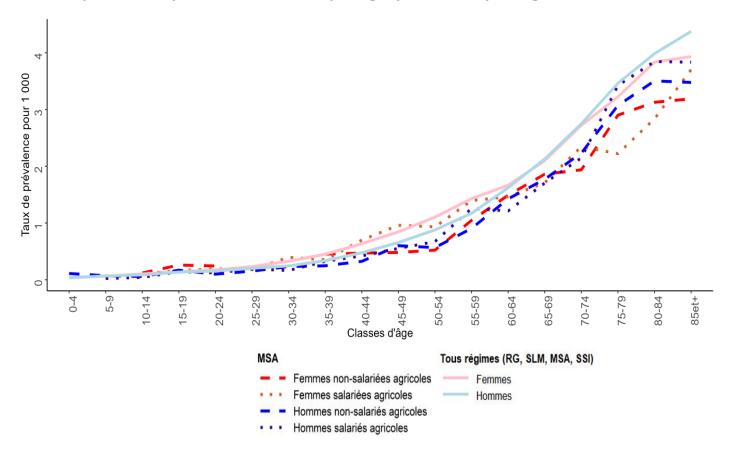
• Taux de prévalence : 1,3 ‰

• Âge moyen: 72,7 ans – Âge médian: 76 ans

Répartition hommes/femmes : 49,2 % / 50,8 %

Nombre de nouveaux cas en 2021 : 373

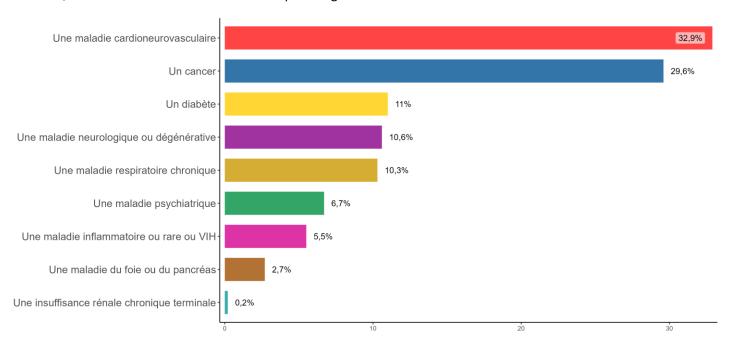
Taux de prévalence pour 1 000 en 2021, par âge, par sexe et par régime





Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

73,3 % des assurés pris en charge pour Autres affections de longue durée pour tumeurs à évolution imprévisible ou inconnue, sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source: SNDS

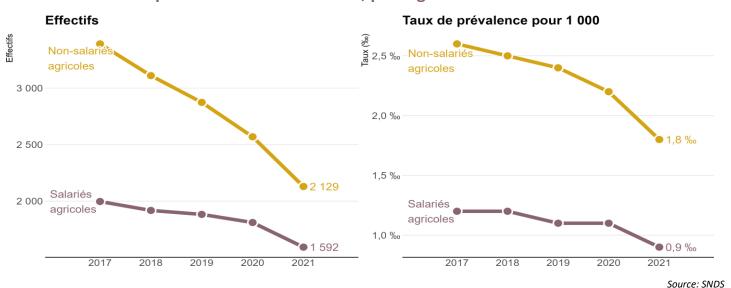
Indices comparatifs

Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif*	Significativité
Non-salariés	2 129	81,9	***
Salariés	1 592	87,0	***

^{*}L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.

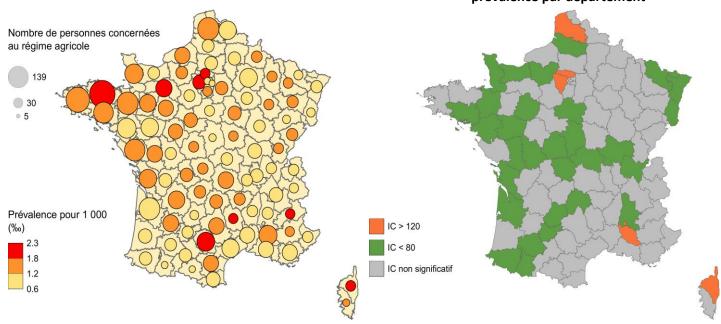


Effectifs et taux de prévalence de 2017 à 2021, par régime



Répartition géographique

Prévalence brute par département Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de prévalence par département



Source: SNDS



Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes version G10 (développée par la CNAM).
- Champ: Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie: Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- Algorithme de définition Autres affections de longue durée pour tumeurs à évolution imprévisible ou inconnue (sup_ALDAutr_30_ind):

Personnes ayant une ALD (Affection de Longue Durée) pour tumeurs à évolution imprévisible ou inconnue (dont les codes en D37-D48, les tumeurs de l'encéphale, des glandes endocrines, les syndromes myélodysplasiques, la polyglobulie essentielle, les gammapathies monoclonales, etc.)

L'ensemble des algorithmes sont à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie



Autres affections de longue durée pour polypathologie (32)

Au régime agricole en 2021

Caractéristiques de la population concernée

Nombre de consommants du régime agricole concernés : 5 954

Evolution moyenne annuelle de 2017 à 2021 : - 7 %

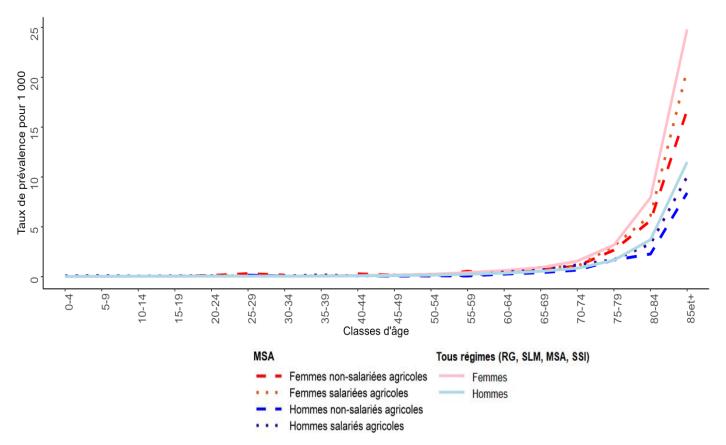
Taux de prévalence : 2 ‰

Âge moyen : 87,1 ans – Âge médian : 90 ans

Répartition hommes/femmes : 25,7 % / 74,3 %

Nombre de nouveaux cas en 2021 : 1 063

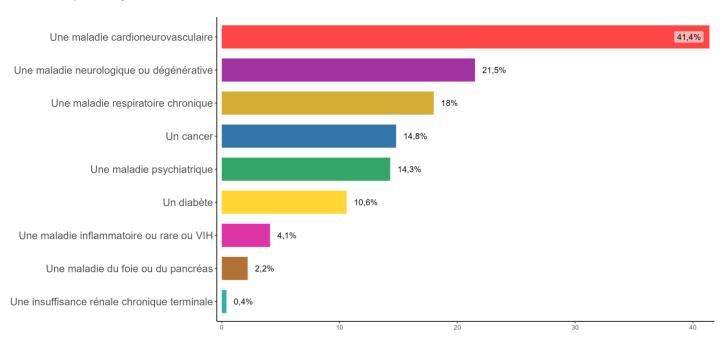
Taux de prévalence pour 1 000 en 2021, par âge, par sexe et par régime





Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

82,7 % des assurés pris en charge pour *Autres affections de longue durée pour polypathologie (32)*, sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source: SNDS

Indices comparatifs

Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif*	Significativité
Non-salariés	4 294	69,3	***
Salariés	1 660	88,5	***

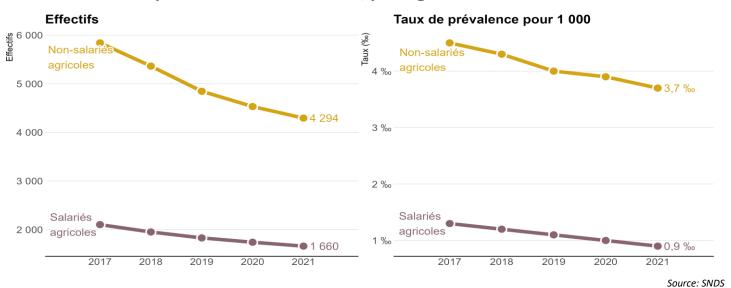
^{*}L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.

Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de



Fiches Santé

Effectifs et taux de prévalence de 2017 à 2021, par régime



Répartition géographique

Prévalence brute par département

Source: SNDS



Méthodologie

- Source: SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes version G10 (développée par la CNAM).
- Champ: Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie: Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- Algorithme de définition Autres affections de longue durée pour polypathologie (32) (sup ALDAutr 32 ind):

Personnes ayant une ALD (Affection de Longue Durée) pour polypathologie

L'ensemble des algorithmes sont à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie



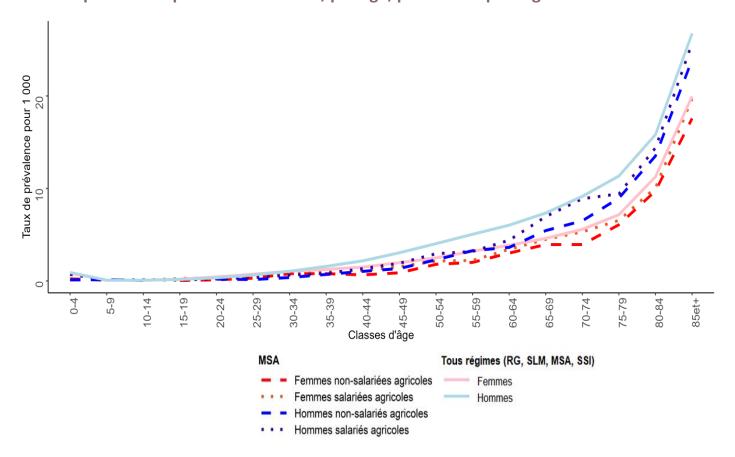
Séjours en hospitalisation complète pour prise en charge de la covid-19

Au régime agricole en 2021

Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de consommants du régime agricole concernés : 13 937
- Evolution moyenne annuelle de 2017 à 2021 : Non calculable
- Taux de prévalence : 4,8 ‰
- Âge moyen: 77,5 ans Âge médian: 83 ans
- Répartition hommes/femmes : 53 % / 47 %
- Nombre de nouveaux cas en 2021 : 13 235

Taux de prévalence pour 1 000 en 2021, par âge, par sexe et par régime





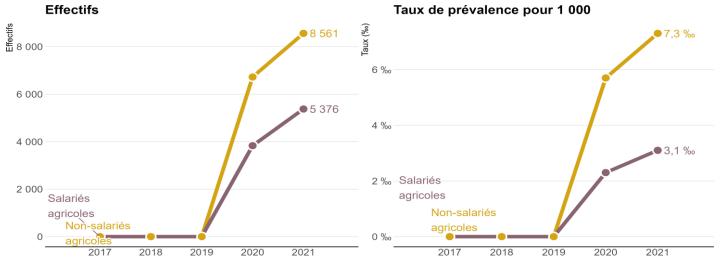
Indices comparatifs et coût

Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif*	Significativité
Non-salariés	8 561	81,7	***
Salariés	5 376	85,7	***

Consommants du régime agricole		
Nombre de consommants	Coût au régime agricole	
13 937	151 238 962€	

Source: SNDS

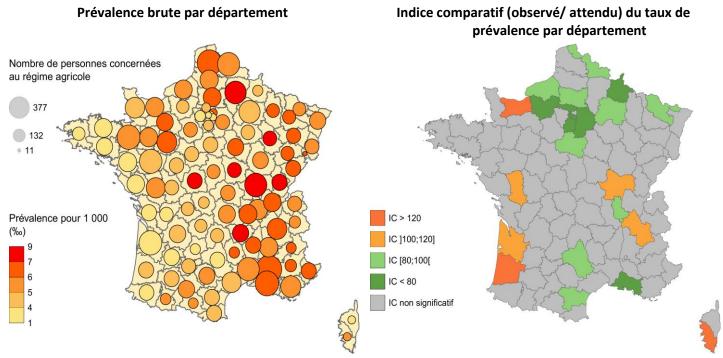
Effectifs et taux de prévalence de 2017 à 2021, par régime



^{*}L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.



Répartition géographique



Source: SNDS



Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes version G10 (développée par la CNAM).
- Champ: Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie: Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- Algorithme de définition Séjours en hospitalisation complète pour prise en charge de la covid-19 (top Covid sej):

Personnes prise en charge pour séjour hospitalier pour Covid-19

L'ensemble des algorithmes sont à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie



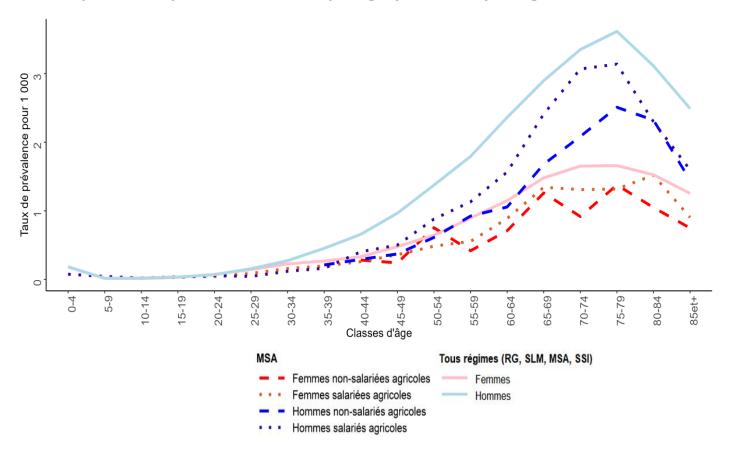
Séjours en hospitalisation complète pour la covid-19, avec prise en charge en soins critiques au cours du séjour

Au régime agricole en 2021

Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de consommants du régime agricole concernés : 2 286
- Evolution moyenne annuelle de 2017 à 2021 : Non calculable
- Taux de prévalence : 0,8 ‰
- Âge moyen: 69,5 ans Âge médian: 71 ans
- Répartition hommes/femmes : 66,2 % / 33,8 %
- Nombre de nouveaux cas en 2021 : 2 278

Taux de prévalence pour 1 000 en 2021, par âge, par sexe et par régime



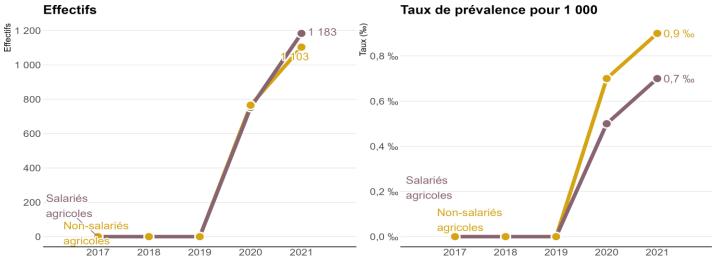


Indices comparatifs

Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif*	Significativité
Non-salariés	1 103	60,5	***
Salariés	1 183	74,4	***

Source: SNDS

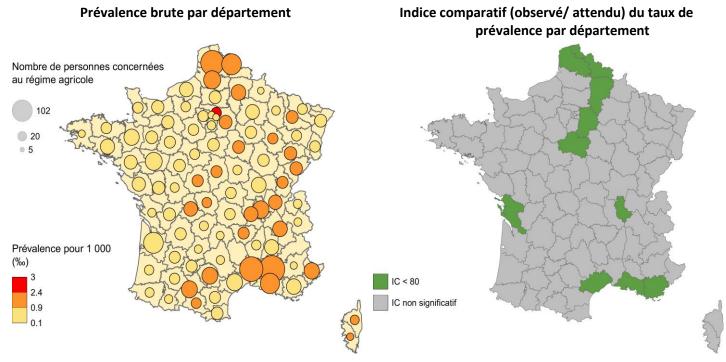
Effectifs et taux de prévalence de 2017 à 2021, par régime



^{*}L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.



Répartition géographique



Source: SNDS



Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes version G10 (développée par la CNAM).
- Champ: Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie: Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- Algorithme de définition Séjours en hospitalisation complète pour la covid-19, avec prise en charge en soins critiques au cours du séjour (sup_Covid_rea):

Personnes prises en charge en soins critiques au cours d'un séjour hospitalier pour Covid-19

L'ensemble des algorithmes sont à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie



Obésité

Au régime agricole en 2021

Caractéristiques de la population concernée

Nombre de consommants du régime agricole concernés : 109 121

• Evolution moyenne annuelle de 2017 à 2021 : - 2,5 %

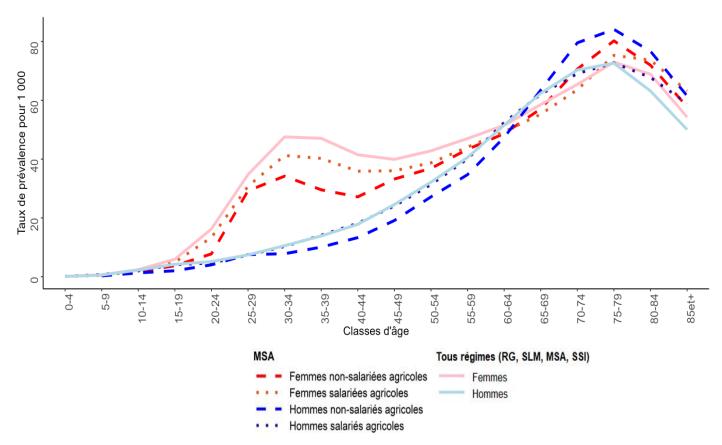
Taux de prévalence : 37,2 ‰

• Âge moyen : 66,8 ans – Âge médian : 70 ans

Répartition hommes/femmes : 48,9 % / 51,1 %

Nombre de nouveaux cas en 2021 : 21 167

Taux de prévalence pour 1 000 en 2021, par âge, par sexe et par régime



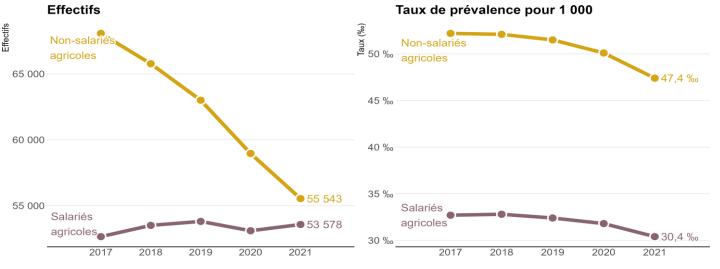


Indices comparatifs

Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif*	Significativité
Non-salariés	55 543	103,2	***
Salariés	53 578	97,1	***

Source: SNDS

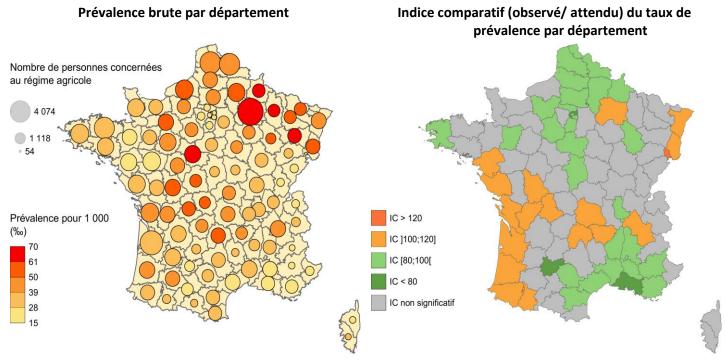
Effectifs et taux de prévalence de 2017 à 2021, par régime



^{*}L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.



Répartition géographique



Source: SNDS



Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes version G10 (développée par la CNAM).
- Champ: Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie: Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- Algorithme de définition Obésité (SUP OBESITE) :

Personnes prises en charge en soins pour obésité avec séjour hospitalier ou acte de chirurgie bariatrique

L'ensemble des algorithmes sont à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie



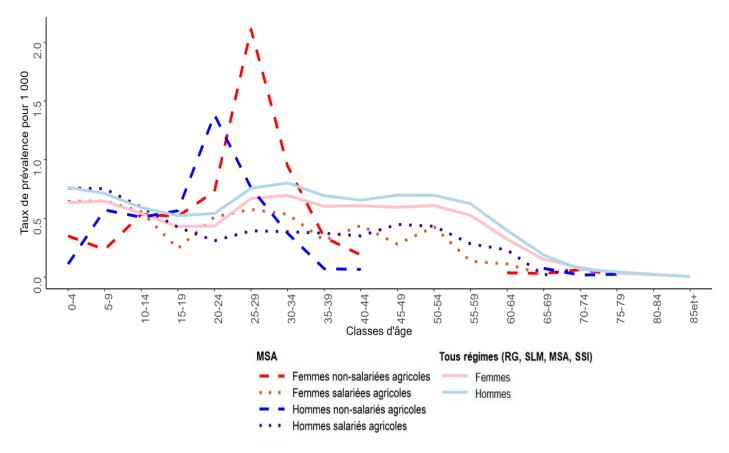
Trisomie 21

Au régime agricole en 2021

Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de consommants du régime agricole concernés : 713
- Evolution moyenne annuelle de 2017 à 2021 : + 1,5 %
- Taux de prévalence : 0,2 ‰
- Âge moyen: 28,3 ans Âge médian: 27 ans
- Répartition hommes/femmes : 56,5 % / 43,5 %
- Nombre de nouveaux cas en 2021 : 84

Taux de prévalence pour 1 000 en 2021, par âge, par sexe et par régime



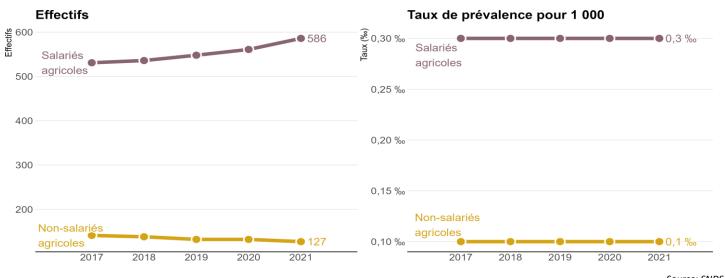


Indices comparatifs

Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif*	Significativité
Non-salariés	127	36,9	***
Salariés	586	66,6	***

Source: SNDS

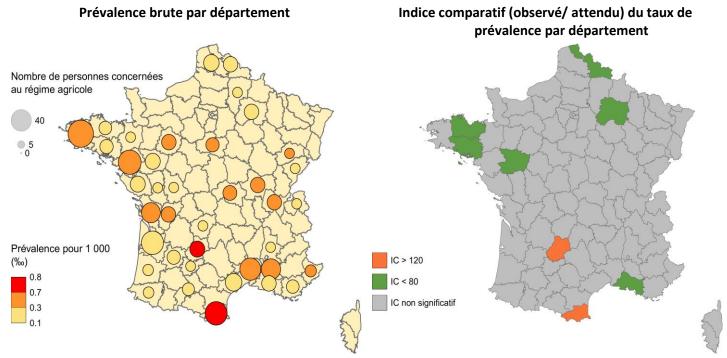
Effectifs et taux de prévalence de 2017 à 2021, par régime



^{*}L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.



Répartition géographique



Source: SNDS



Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes version G10 (développée par la CNAM).
- Champ: Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie: Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- Algorithme de définition Trisomie 21 (sup_Triso21_ind) :

Personnes ayant une trisomie 21

L'ensemble des algorithmes sont à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie